



## RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 3 AVRIL 2023 à 18 heures

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

- ✓ *Communications et informations diverses.*
  - ✓ *Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 mars 2023.*
  - ✓ *Décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.*
1. Présentation de la saison culturelle 2023/2024.
  2. Prêt d'un tableau aux Archives départementales de la Manche.
  3. École Municipale de Musique - renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil Départemental.
  4. Evaluation du PEDT 2020/2023 et présentation du PEDT 2023/2026.
  5. Evaluation « Plan mercredi » 2020/2023 et présentation du dossier d'engagement « Plan mercredi » 2023/2026.
  6. Participation au fonctionnement des écoles privées : fixation des montants 2022/2023.
  7. Soutien au commerce de proximité - Attribution de subventions.
  8. Attribution à titre exceptionnel de subventions municipales.
  9. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.
  10. Révision des tarifs municipaux.
  11. Comptes, Budgets, Fiscalité :
    - Pompes Funèbres - Compte financier unique 2022, Affectation du résultat 2022, Budget Primitif 2023.
    - Budget Principal - Compte financier unique 2022, Affectation du Résultat 2022, Budget Primitif 2023, Contributions communales 2023.
- ✓ *Questions posées au Maire.*

Valognes, le 4 avril 2023  
LE MAIRE :  
Jacques COQUELIN